



Note d'information aux parents des apprenants

Objet : Non production de repas le mardi 1^{er} octobre 2024

Je vous informe que plusieurs organisations syndicales ont appelé à un mouvement de grève le **mardi 1^{er} octobre 2024 concernant les agents de la collectivité.**

Ainsi, la production de repas ne pourra être assurée pour le déjeuner du mardi 1^{er} octobre 2024.


Le fonctionnement de la demi-pension sera le suivant :

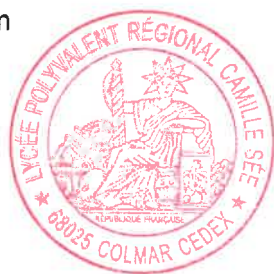
- La salle de restauration sera accessible uniquement aux apprenants qui pourront emmener un repas froid et le consommer sur place, selon les horaires de priorité habituels,
- Une remise d'ordre sera appliquée à tous les apprenants (sauf les internes) aux forfaits pour cette date,
- La fontaine à eau sera mise à disposition mais aucun matériel (verre, assiette, couvert, serviette) ne sera mis à disposition,
- Les apprenants internes (dormant au lycée Blaise Pascal) se présenteront à la borne et se verront servir un repas froid qu'ils pourront consommer sur place.

Je vous remercie d'avance pour votre compréhension. Le service de gestion reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Colmar, le 27 septembre 2024

La Provisseure par intérim


D. Zugmeyer



La gestionnaire,


C. Fimbel